

Séance du 30 mars 2023

L'an deux mille vingt trois, le trente mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame DE ALMEIDA Sylvie Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
18	12	14
		Pour : 14
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

M. BOYAVAL Cédric, Mme BOYAVAL Muriel, M. CARLE Jean-Pierre, Mme DE ALMEIDA Sylvie, Mme DORION Marie-Micheline, M. FROIDURE Francis, Mme MINET Céline, M. PETIT Eric, Mme ROYNEAU Marie, Mme SOYEZ Gratiella, M. TOURNEUR Eric, Mme VIOLETTE Francine

Procurator(s) :

Mme BARBIER Mélanie donne pouvoir à Mme ROYNEAU Marie, Mme BRAILLY Ingrid donne pouvoir à M. CARLE Jean-Pierre

Étai(en)t absent(s) :

M. CAUX Jean-François, M. FROIDURE Laurent, M. HUET Julien, M. SAUVE Christophe

Étai(en)t excusé(s) :

Mme BARBIER Mélanie, Mme BRAILLY Ingrid

Date de la convocation
20 mars 2023
Date d'affichage
20 mars 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

05 avril 2023

A été nommé(e) **secrétaire de séance** :

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

et publication du

05 avril 2023

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	246 393,97
- un excédent reporté de :	261 471,28
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	507 865,25
- un déficit d'investissement de :	185 736,34
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	185 736,34

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	507 865,25
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	185 736,34
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	322 128,91
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	185 736,34

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Ouen le 01/04/2023

Le Maire DE ALMEIDA Sylvie



(Handwritten signature of Sylvie de Almeida)